

La Grange Haute

Distance

↔ 8 km

Durée

🕒 2h30

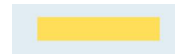
Difficulté

📊 Modéré

Dénivelé

📈 +237 m

Balisage



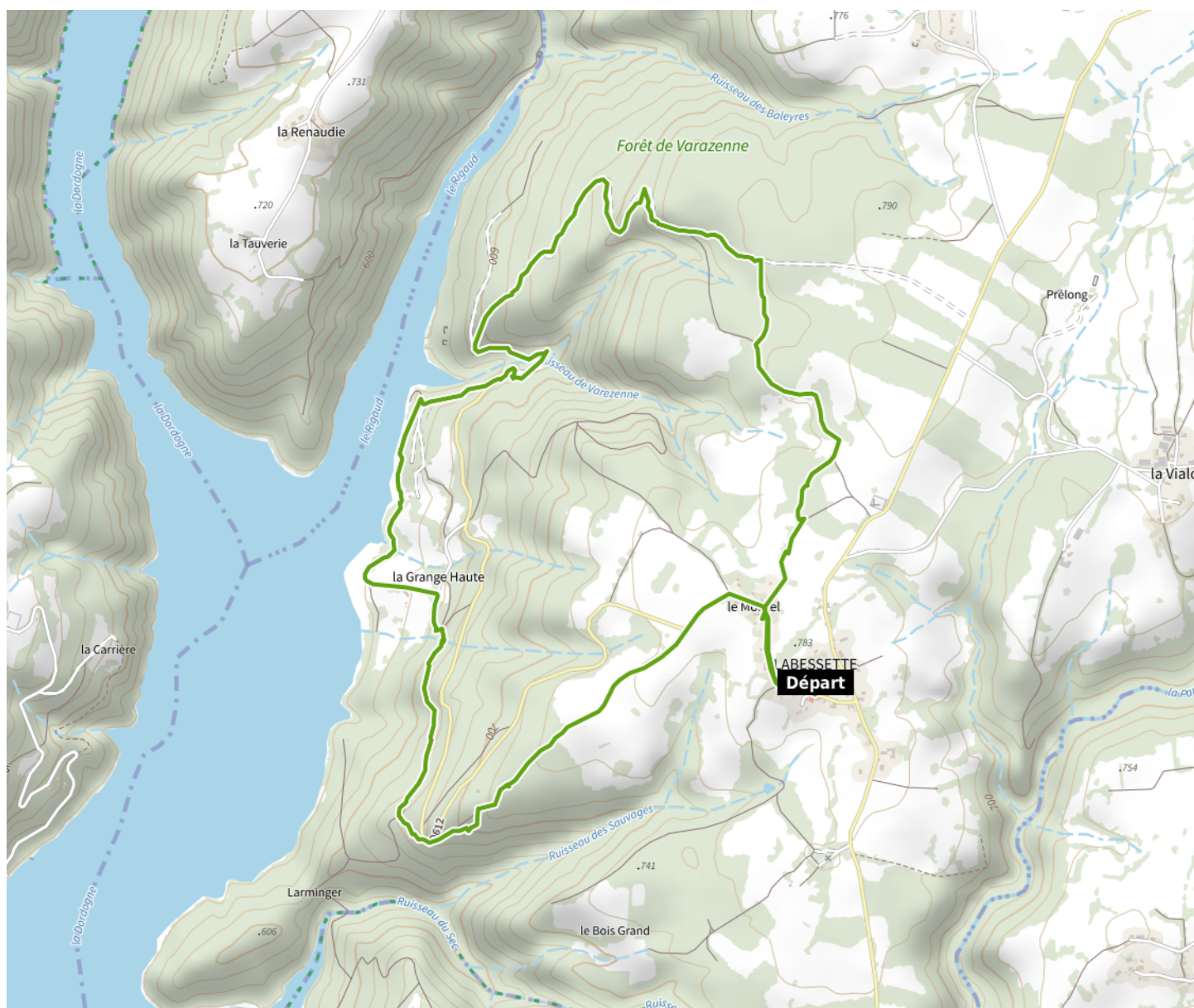
Jaune



Chiens autorisés — Les chiens doivent être obligatoirement tenus en laisse en raison de la présence de troupeaux.

Présence de troupeaux et chiens de protection

Itinéraire



Point de départ

Ville de départ

Labessette

Adresse de départ

Parking - Église
63690 Labessette

Accès au point de départ

De Clermont-Ferrand, suivre la D2089 direction Bordeaux. Prendre la sortie D922 Bort-les-Orgues. Entre Tauves et Bort-les-Orgues, suivre la D72 jusqu'à Labessette. Parking à proximité de l'église.

Description du parcours

La randonnée traverse les plateaux granitiques de la Dordogne et domine le barrage de Bort-les-Orgues. Beaux panoramas sur les monts Dore et le strato volcan du Cantal. Une balade rafraîchissante et sauvage entre ruisseaux et forêts.

Détail du parcours étape par étape

Étape 1 : Du panneau de départ situé place du 110/mars-1962, emprunter la voie sans issue. Dans Le Montel à la grande croix en bois, prendre le chemin à droite. À la fourche, aller à gauche puis suivre le chemin à droite. À l'intersection, continuer tout droit et, à la fourche, poursuivre à droite jusqu'à un croisement.

Étape 2 : Bifurquer à gauche sur un large chemin empierré. Dans la descente, à la sortie d'un lacet à droite, tourner à gauche puis, à la fourche, prendre le sentier de droite. À l'intersection en T au bas de la descente de la forêt de Varazenne, aller à gauche jusqu'à la D 612.

Étape 3 : Partir à droite. Au lac, emprunter sur quelques mètres le chemin le plus à droite et bifurquer à gauche sur le sentier qui longe la rive. À la plage (retenue du barrage de Bort-les-Orgues), monter sur la route. Dans le virage, prendre à droite le chemin en sous-bois. À l'intersection, se diriger à droite (la vierge de Labessette). À l'intersection en T, obliquer à gauche et continuer jusqu'à la route.

Étape 4 : Prendre le chemin à droite de la D 612. Le suivre sur environ 1 km, ignorer les chemins adjacents et retrouver la route. Aller à droite, entrer dans Labessette, traverser le lieu-dit Le Montel et rejoindre le point de départ (église romane, clocher à peigne).

Randonnée proposée et gérée par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme - PDIPR.